

RIFSEEP

CADRES D'EMPLOIS CONCERNÉS

Décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 modifié portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat.

Mises à jour en vert

FILIERE ADMINISTRATIVE				
CADRES D'EMPLOIS FPT	CAT	CORPS EQUIVALENTS FPE	DATE D'EFFET	ARRETES RELATIFS AUX CORPS DE LA FPE (montants)
Administrateurs territoriaux	A	Administrateurs civils	01/07/2015 Puis à compter du 01/01/2023	Arrêté du 29 juin 2015 pris pour l'application au corps des administrateurs civils des dispositions du décret n° 2014-513 Arrêté du 23 novembre 2022 pris pour l'application au corps des administrateurs civils des dispositions du décret n° 2014-513
Attachés territoriaux	A	Attachés d'administration de l'Etat (services déconcentrés)	01/01/2016	Arrêté du 3 juin 2015 modifié pris pour l'application au corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat des dispositions du décret n° 2014-513
Secrétaires de mairie	A	Attachés d'administration de l'Etat (services déconcentrés)	01/01/2016	Arrêté du 3 juin 2015 modifié pris pour l'application au corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat des dispositions du décret n° 2014-513
Rédacteurs territoriaux	B	Secrétaires administratifs des administrations de l'Etat (services déconcentrés)	01/01/2016	Arrêté du 19 mars 2015 modifié pris pour l'application aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat des dispositions du décret n° 2014-513
Adjoint administratifs territoriaux	C	Adjoint administratifs des administrations de l'Etat (services déconcentrés)	01/01/2016	Arrêté du 20 mai 2014 modifié pris pour l'application aux corps d'adjoint administratifs des administrations de l'Etat des dispositions du décret n° 2014-513

FILIERE TECHNIQUE

CADRES D'EMPLOIS FPT	CAT	CORPS EQUIVALENTS FPE	DATE D'EFFET	ARRETES RELATIFS AUX CORPS DE LA FPE (montants)
Ingénieurs en chef territoriaux	A	Ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts	01/01/2019	Arrêté du 14 février 2019 portant application au corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014
Ingénieurs territoriaux	A	Ingénieurs des TPE	01/03/2020 Décret n° 2020-182	Arrêté du 5 novembre 2021 portant application au corps des ingénieurs des travaux publics de l'Etat et aux emplois d'ingénieur en chef des travaux publics de l'Etat du 1er groupe et du 2e groupe.
Techniciens territoriaux	B	Techniciens supérieurs du développement durable	01/03/2020 Décret n° 2020-182	Arrêté du 5 novembre 2021 portant application au corps des techniciens supérieurs du développement durable
Agents de maîtrise territoriaux	C	Adjointes techniques des administrations de l'Etat (services déconcentrés)	01/01/17 Annexe 1 de l'arrêté du 27 décembre 2016	Arrêté du 28 avril 2015 modifié pris pour l'application aux corps d'adjointes techniques des administrations de l'Etat des dispositions du décret n° 2014-513
Adjointes techniques territoriaux	C	Adjointes techniques des administrations de l'Etat (services déconcentrés)	01/01/17 Annexe 1 de l'arrêté du 27 décembre 2016	Arrêté du 28 avril 2015 modifié pris pour l'application aux corps d'adjointes techniques des administrations de l'Etat des dispositions du décret n° 2014-513
Adjointes techniques territoriaux des établissements d'enseignement	C	Adjointes techniques des établissements d'enseignement ou à défaut adjointes techniques des établissements d'enseignement agricole publics (services déconcentrés)	01/03/2020 Décret n° 2020-182	Arrêté du 2 novembre 2016 pris pour application au corps des adjointes techniques des établissements d'enseignement agricole publics des dispositions du décret n° 2014-513

FILIERE SPORTIVE

CADRES D'EMPLOIS FPT	CAT	CORPS EQUIVALENTS FPE	DATE D'EFFET	ARRETES RELATIFS AUX CORPS DE LA FPE (montants)
Conseillers territoriaux des activités physiques et sportives	A	Conseillers d'éducation populaire et de la jeunesse ou à défaut conseillers techniques de service social des administrations de l'Etat (services déconcentrés)	01/03/2020 Décret n° 2020-182 Puis à compter du 05/10/2023 si une délibération le prévoit	Arrêté du 23 décembre 2019 pris pour l'application au corps des conseillers techniques de service social des administrations de l'Etat ainsi qu'à l'emploi d'inspecteur technique de l'action sociale des administrations de l'Etat des dispositions du décret n° 2014-513 Puis : Arrêté du 5 octobre 2023 pris pour l'application au corps des conseillers d'éducation populaire et de jeunesse des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014
Éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives	B	Secrétaires administratifs des administrations de l'Etat (services déconcentrés)	01/01/2016	Arrêté du 19 mars 2015 modifié pris pour l'application aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat des dispositions du décret n° 2014-513

FILIERE SPORTIVE

CADRES D'EMPLOIS FPT	CAT	CORPS EQUIVALENTS FPE	DATE D'EFFET	ARRETES RELATIFS AUX CORPS DE LA FPE (montants)
Opérateurs territoriaux des activités physiques et sportives	C	Adjointes administratifs des administrations de l'Etat (services déconcentrés)	01/01/2016	Arrêté du 20 mai 2014 modifié pris pour l'application aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'Etat des dispositions du décret n° 2014-513

FILIERE ANIMATION

CADRES D'EMPLOIS FPT	CAT	CORPS EQUIVALENTS FPE	DATE D'EFFET	ARRETES RELATIFS AUX CORPS DE LA FPE (montants)
Animateurs territoriaux	B	Secrétaires administratifs des administrations de l'Etat (services déconcentrés)	01/01/2016	Arrêté du 19 mars 2015 modifié pris pour l'application aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat des dispositions du décret n° 2014-513
Adjointes territoriaux d'animation	C	Adjointes administratifs des administrations de l'Etat (services déconcentrés)	01/01/2016	Arrêté du 20 mai 2014 modifié pris pour l'application aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'Etat des dispositions du décret n° 2014-513

FILIERE CULTURELLE – Enseignement artistique

CADRES D'EMPLOIS FPT	CAT	CORPS EQUIVALENTS FPE	DATE D'EFFET	ARRETES RELATIFS AUX CORPS DE LA FPE (montants)
Directeurs d'établissements territoriaux d'enseignement artistique	A	Personnels de direction d'établissements d'enseignement ou de formation ou à défaut Attachés d'administration de l'Etat (services déconcentrés).	01/03/2020 Décret n° 2020-182	Arrêté du 3 juin 2015 modifié pris pour l'application au corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014
Professeurs territoriaux d'enseignement artistique	A	Professeurs certifiés	Exclus (mais réexamen au 31 décembre 2019) Annexe 3 de l'arrêté du 27 décembre 2016	/
Assistants territoriaux d'enseignement artistique	B	Professeurs certifiés	Exclus (mais réexamen au 31 décembre 2019) Annexe 3 de l'arrêté du 27 décembre 2016	/

FILIERE CULTURELLE – Patrimoine et bibliothèques

CADRES D'EMPLOIS FPT	CAT	CORPS EQUIVALENTS FPE	DATE D'EFFET	ARRETES RELATIFS AUX CORPS DE LA FPE (montants)
Conservateurs territoriaux du patrimoine	A	Conservateurs du patrimoine	01/01/17	Arrêté du 7 décembre 2017 pris pour l'application au corps des conservateurs du patrimoine relevant du ministère de la culture et de la communication des dispositions du décret n° 2014-513
Conservateurs territoriaux de bibliothèques	A	Conservateurs de bibliothèques	01/09/2017 Annexe 2 de l'arrêté du 27 décembre 2016	Arrêté du 14 mai 2018 pris pour l'application aux corps des conservateurs généraux des bibliothèques, des conservateurs des bibliothèques, des bibliothécaires, des bibliothécaires assistants spécialisés et des magasiniers des bibliothèques
Attachés territoriaux de conservation du patrimoine	A	Bibliothécaires	01/09/2017 Annexe 2 de l'arrêté du 27 décembre 2016	Arrêté du 14 mai 2018 pris pour l'application aux corps des conservateurs généraux des bibliothèques, des conservateurs des bibliothèques, des bibliothécaires, des bibliothécaires assistants spécialisés et des magasiniers des bibliothèques
Bibliothécaires territoriaux	A	Bibliothécaires	01/09/2017 Annexe 2 de l'arrêté du 27 décembre 2016	Arrêté du 14 mai 2018 pris pour l'application aux corps des conservateurs généraux des bibliothèques, des conservateurs des bibliothèques, des bibliothécaires, des bibliothécaires assistants spécialisés et des magasiniers des bibliothèques
Assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques	B	Bibliothécaires assistants spécialisés	01/09/2017 Annexe 2 de l'arrêté du 27 décembre 2016	Arrêté du 14 mai 2018 pris pour l'application aux corps des conservateurs généraux des bibliothèques, des conservateurs des bibliothèques, des bibliothécaires, des bibliothécaires assistants spécialisés et des magasiniers des bibliothèques
Adjointes territoriales du patrimoine	C	Adjointes techniques d'accueil, de surveillance et de magasinage du ministère de la culture	01/01/2017	Arrêté du 30 décembre 2016 pris pour l'application au corps des adjointes techniques d'accueil, de surveillance et de magasinage des dispositions du décret n° 2014-513

FILIERE MEDICO SOCIALE – secteur socio-éducatif

CADRES D'EMPLOIS FPT	CAT	CORPS EQUIVALENTS FPE	DATE D'EFFET	ARRETES RELATIFS AUX CORPS DE LA FPE (montants)
Conseillers territoriaux socio-éducatifs	A	Conseillers techniques de service social des administrations de l'Etat (services déconcentrés)	01/01/2020	Arrêté du 23 décembre 2019 pris pour l'application au corps des conseillers techniques de service social des administrations de l'Etat ainsi qu'à l'emploi d'inspecteur technique de l'action sociale des administrations de l'Etat des dispositions du décret n° 2014-513
Assistants territoriaux socio-éducatifs	A	Assistants de service social des administrations de l'Etat (services déconcentrés)	01/01/2020	Arrêté du 23 décembre 2019 pris pour l'application au corps des assistants de service social des administrations de l'Etat des dispositions du décret n° 2014-513
Educateurs territoriaux de jeunes enfants	A (3)	Educateurs spécialisés des instituts nationaux de jeunes sourds et de l'institut national des jeunes aveugles ou à défaut Educateurs de la protection judiciaire de la jeunesse.	01/03/2020 Décret n° 2020-182	Arrêté du 17 décembre 2018 pris pour l'application au corps des éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse du décret n° 2014-513

FILIERE MEDICO SOCIALE – secteur socio-éducatif				
CADRES D'EMPLOIS FPT	CAT	CORPS EQUIVALENTS FPE	DATE D'EFFET	ARRETES RELATIFS AUX CORPS DE LA FPE (montants)
Moniteurs éducateurs et intervenants familiaux territoriaux	B	Moniteurs-éducateurs des instituts nationaux de jeunes sourds et de l'Institut national des jeunes aveugles ou à défaut Infirmières et infirmiers des services médicaux des administrations de l'Etat.	01/03/2020 Décret n° 2020-182	Arrêté du 31 mai 2016 modifié pris pour l'application à certains corps d'infirmiers relevant de la catégorie B des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014
Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	C	Adjoint administratifs des administrations de l'Etat (services déconcentrés)	01/01/2016	Arrêté du 20 mai 2014 modifié pris pour l'application aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'Etat des dispositions du décret n° 2014-513
Agents sociaux territoriaux	C	Adjoint administratifs des administrations de l'Etat (services déconcentrés)	01/01/2016	Arrêté du 20 mai 2014 modifié pris pour l'application aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'Etat des dispositions du décret n° 2014-513

FILIERE MEDICO SOCIALE – secteur médico-social				
CADRES D'EMPLOIS FPT	CAT	CORPS EQUIVALENTS FPE	DATE D'EFFET	ARRETES RELATIFS AUX CORPS DE LA FPE (montants)
Médecins territoriaux	A	Médecins inspecteurs de santé publique	01/07/2017	Arrêté du 13 juillet 2018 portant application au corps des médecins inspecteurs de santé publique des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat
Cadres territoriaux de santé : infirmiers et techniciens paramédicaux (<i>actif en voie d'extinction</i>)	A	Cadres de santé paramédicaux civils du ministère de la défense ou à défaut Conseillers techniques de service social des administrations de l'Etat (services déconcentrés).	01/03/2020 Décret n° 2020-182	Arrêté du 23 décembre 2019 pris pour l'application au corps des conseillers techniques de service social des administrations de l'Etat ainsi qu'à l'emploi d'inspecteur technique de l'action sociale des administrations de l'Etat des dispositions du décret no 2014-513
Cadres territoriaux de santé paramédicaux :- (<i>sédentaire</i>)	A	Cadres de santé paramédicaux civils du ministère de la défense ou à défaut Conseillers techniques de service social des administrations de l'Etat (services déconcentrés).	01/03/2020 Décret n° 2020-182	Arrêté du 23 décembre 2019 pris pour l'application au corps des conseillers techniques de service social des administrations de l'Etat ainsi qu'à l'emploi d'inspecteur technique de l'action sociale des administrations de l'Etat des dispositions du décret no 2014-513
Sages femmes territoriales	A	Cadres de santé paramédicaux civils du ministère de la défense ou à défaut Conseillers techniques de service social des administrations de l'Etat (services déconcentrés).	01/03/2020 Décret n° 2020-182	Arrêté du 23 décembre 2019 pris pour l'application au corps des conseillers techniques de service social des administrations de l'Etat ainsi qu'à l'emploi d'inspecteur technique de l'action sociale des administrations de l'Etat des dispositions du décret no 2014-513

FILIERE MEDICO SOCIALE – secteur médico-social

CADRES D'EMPLOIS FPT	CAT	CORPS EQUIVALENTS FPE	DATE D'EFFET	ARRETES RELATIFS AUX CORPS DE LA FPE (montants)
Puéricultrices cadres territoriaux de santé (<i>actif</i>)	A	Cadres de santé paramédicaux civils du ministère de la défense ou à défaut Conseillers techniques de service social des administrations de l'Etat (services déconcentrés).	01/03/2020 Décret n° 2020-182	Arrêté du 23 décembre 2019 pris pour l'application au corps des conseillers techniques de service social des administrations de l'Etat ainsi qu'à l'emploi d'inspecteur technique de l'action sociale des administrations de l'Etat des dispositions du décret no 2014-513
Psychologues territoriaux	A	Psychologues des services déconcentrés de la protection judiciaire de la jeunesse	01/07/2017	Arrêté du 8 mars 2022 portant application au corps des psychologues du ministère de la justice du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014
Puéricultrices territoriales (<i>actif en voie d'extinction</i>)	A	Infirmiers civils de soins généraux et spécialisés du ministère de la défense ou à défaut Assistants de service social des administrations de l'Etat (services déconcentrés).	01/03/2020 Décret n° 2020-182	Arrêté du 23 décembre 2019 pris pour l'application au corps des assistants de service social des administrations de l'Etat des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014
Puéricultrices territoriales (<i>sédentaire</i>)	A	Infirmiers civils de soins généraux et spécialisés du ministère de la défense ou à défaut Assistants de service social des administrations de l'Etat (services déconcentrés).	01/03/2020 Décret n° 2020-182	Arrêté du 23 décembre 2019 pris pour l'application au corps des assistants de service social des administrations de l'Etat des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014
Infirmiers territoriaux en soins généraux (Catégorie A)	A	Infirmiers civils de soins généraux et spécialisés du ministère de la défense Ou à défaut Assistants de service social des administrations de l'Etat (services déconcentrés).	01/03/2020 Décret n° 2020-182	Arrêté du 23 décembre 2019 pris pour l'application au corps des assistants de service social des administrations de l'Etat des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014
Infirmiers territoriaux (Catégorie B)	B	Infirmiers civils de soins généraux et spécialisés du ministère de la défense ou à défaut Infirmières et infirmiers des services médicaux des administrations de l'Etat.	01/03/2020 Décret n° 2020-182	Arrêté du 31 mai 2016 modifié pris pour l'application à certains corps d'infirmiers relevant de la catégorie B des dispositions du décret no 2014-513 du 20 mai 2014
Auxiliaires de puériculture territoriaux	B	Aides-soignants civils du ministère de la défense. ou à défaut infirmier des services médicaux des administrations de l'Etat	01/01/2022 (Date de passage du cadre d'emplois de C à B)	Arrêté du 31 mai 2016 pris pour l'application à certains corps d'infirmiers relevant de la catégorie B des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014
Aides-soignants territoriaux	B	Aides-soignants civils du ministère de la défense. ou à défaut infirmier des services médicaux des administrations de l'Etat	01/01/2022 (Date de création du cadre d'emplois)	Arrêté du 31 mai 2016 pris pour l'application à certains corps d'infirmiers relevant de la catégorie B des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014

FILIERE MEDICO SOCIALE – secteur médico-social				
CADRES D'EMPLOIS FPT	CAT	CORPS EQUIVALENTS FPE	DATE D'EFFET	ARRETES RELATIFS AUX CORPS DE LA FPE (montants)
Auxiliaires de soins territoriaux (Spécialité aide-médico-psychologique ou assistant dentaire)	C	Aides-soignants exerçant des fonctions d'aide-médico-psychologique et agents des services hospitaliers qualifiés civils du ministère de la défense.	01/03/2020 Décret n° 2020-182	Arrêté du 20 mai 2014 modifié pris pour l'application aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'Etat des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014

FILIERE SOCIALE – Médico-technique				
CADRES D'EMPLOIS FPT	CAT	CORPS EQUIVALENTS FPE	DATE D'EFFET	ARRETES RELATIFS AUX CORPS DE LA FPE (montants)
Biologistes, Vétérinaires et pharmaciens territoriaux	A	Inspecteurs de santé publique vétérinaires	01/01/2017 Annexe 1 de l'arrêté du 27 décembre 2016	Arrêté du 8 avril 2019 portant application au corps des inspecteurs de santé publique vétérinaire des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014

FILIERE SOCIALE– Médico-technique et médico-social				
CADRES D'EMPLOIS FPT	CAT	CORPS EQUIVALENTS FPE	DATE D'EFFET	ARRETES RELATIFS AUX CORPS DE LA FPE (montants)
Techniciens paramédicaux territoriaux (en voie d'extinction)	B	Techniciens paramédicaux civils du ministère de la défense ou à défaut Infirmières et infirmiers des services médicaux des administrations de l'Etat.	01/03/2020 Décret n° 2020-182	Arrêté du 31 mai 2016 modifié pris pour l'application à certains corps d'infirmiers relevant de la catégorie B des dispositions du décret no 2014-513 du 20 mai 2014
Masseurs-kinésithérapeutes et orthophonistes territoriaux	A	Personnels civils de rééducation et médico-techniques du ministère de la défense ou à défaut Assistants de service social des administrations de l'Etat	01/05/2022 Décret n° 2022-625	<u>Arrêté du 23 décembre 2019</u> pris pour l'application au corps des assistants de service social des administrations de l'Etat des dispositions du décret n° 2014-513
Pédicures-podologues, ergothérapeutes, orthoptistes et manipulateurs d'électroradiologie médicale territoriaux	A	Personnels civils de rééducation et médico-techniques du ministère de la défense ou à défaut Assistants de service social des administrations de l'Etat	01/05/2022 Décret n° 2022-625	<u>Arrêté du 23 décembre 2019</u> pris pour l'application au corps des assistants de service social des administrations de l'Etat des dispositions du décret n° 2014-513

OBSERVATIONS

Les cadres d'emplois appartenant aux filières « Police municipale » et « Sapeurs-pompiers professionnels » sont exclus du dispositif du RIFSEEP.

